

<b>BERMOND</b> <b>nutrition</b> <i>de la terre aux animaux</i> depuis 1955	<b>FICHE TECHNIQUE</b>	R.CCT.FTE.R482
	<b>Agneau intensif</b>	11/08/2021
	<b>(R482)</b>	Page 1/1

- Permet un engraissement optimal grâce à un haut apport énergétique.
- Assure une finition rapide, grâce notamment à l'apport en protéines.
- Apport en matières grasses renforcé.

## COMPOSITION

Orge, Blé, Remoulage, Luzerne, Petites graines et enveloppes de céréales, oléagineux et protéagineux, Tourteau d'extraction de soja, Maïs, Pois, Minéraux et Vitamines, Mélasse de canne à sucre, Carbonate de calcium, Bicarbonate de sodium, Huile végétale, Sel de mer. Contient du chlorure d'ammonium.

## CARACTERISTIQUES ANALYTIQUES

<b>UFV</b>	<b>0.91</b>
Protéine Brute	16 %
Cellulose Brute	9.5 %
Matière Grasse	3.8 %
Cendres Brutes	6.6 %
Sodium	0.3 %

## OLIGO-ELEMENTS ET VITAMINES

Zinc	120 mg/kg		Vitamine A	5000 UI/kg
Manganèse	100 mg/kg		Vitamine D3	1500 UI/kg
Iode	1 mg/kg		Vitamine E	20 UI/kg
Cobalt	0.8 mg/kg			
Sélénium	0.41 mg/kg		Molybdène	1.5 mg/kg

## UTILISATION

Aliment à distribuer quotidiennement, à heures régulières, à volonté et à sec après l'aliment R480 (agneau démarrage) ou R481 (agneau sevrage précoce) en complément de fourrage fibreux. Tenir à disposition de l'eau fraîche en permanence.

Cet aliment contient du chlorure d'ammonium destiné à réduire le pH urinaire et ainsi limiter les risques de calculs urinaires (spécialement pour les jeunes animaux). Durée d'utilisation recommandée : jusqu'à 6 semaines. Les animaux ne peuvent être nourris d'aliments contenant du chlorure d'ammonium pendant plus de 3 mois.

*Document non contractuel*

**BERMOND NUTRITION**  
256, Chemin des bois  
30730 SAINT-BAUZELY

Tél : 04 66 81 79 18 / Fax : 04 66 81 78 62

Siret : 420 312 019 00029 - N° ID FR 89420312019 - Capital 673 920 € - APE 157A - α FR 30 233 002